



Commune de Saint-Alban de Montbel

Compte rendu du Conseil Municipal du : 27 Juillet 2015

Mme le Maire Annick Chevalier : Présidente de séance

Secrétaire de séance : Paul MERCY

Membres présents

DURET Sylvain

EMINET Bernard Paul

GRIMONET Henri

LEGER Luc

MERCY Paul

NOEL- LARDIN Patrick

POUPENEY Annick

RENAUDIN Géraud

Membres absents et excusés

BARDON Benjamin – pouvoir à Mme Chevalier

SCHNEIDER Audrey – pouvoir à POUPENEY Annick

SENFTE Catherine – pouvoir à DURET Sylvain

SZLAPKA Jean – pouvoir à GRIMONET Henri

Ordre du jour

- Délibération pour la mise à jour du règlement du service périscolaire
- Délibération pour autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux
- Délibération pour renouvellement contrat CUI Mme Pertuiset, agent d'entretien
- Questions diverses :

-recrutement ATSEM

-Convention avec AEL

Début de la séance à 20h30

Approbation du CR du 26 juin 2015

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

1 – Délibération pour la mise à jour du règlement du service périscolaire

annexe règlement intérieur disponible sur le site internet

Sylvain Duret explique :

ce n'est qu'une mise à jour issue du travail en commission scolaire qui consiste en :

- modifications des horaires afin qu'ils correspondent aux nouveaux horaires scolaires de cette année après les TAP mis en place.
- Les TAP seront payants : 10 €/enfant/cycle

un cycle correspond à la durée entre deux vacances, en moyenne 5-7 semaines.

Annick Chevalier rappelle que c'est le cas dans de nombreuses communes

Sylvain Duret rappelle que la décision de la gratuité était une décision de principe lors de la mise en place du dispositif.

- Mise en place dans le règlement d'une capacité maximale d'accueil de la cantine.

Nous ne pouvons accueillir plus de 25 enfants par service, et seulement deux services sont possibles. Donc 50 enfants maximum. Il arrive parfois que ce seuil soit atteint.

Le fait que les parents travaillent ou pas est un facteur jugé discriminatoire par la loi.

La seule mesure applicable est l'ordre chronologique d'inscription. C'est ce qui va être mis en place.

- Changement des tarifs avec application du quotient familial.

Une nouvelle grille tarifaire va être mise en place.

Annick Chevalier précise : Il s'agit d'une mesure de justice sociale mais qui ne doit pas changer le cout pour la commune.

Il conviendra donc de la réévaluer par la suite si nécessaire

- Les PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Les enfants seront acceptés avec leur panier repas (le prestataire ne peut assurer leur fourniture, car il ne peut assurer la non présence de trace d'allergène) et la prestation sera facturée : frais de surveillance égaux à la moitié du prix d'un repas.

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

2 - Délibération pour autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux

CF Annexe

Les différentes modalités ont été débattues en conseil précédent.

Il a été soumis au comité technique paritaire et a été accepté. (réponse en annexe).

Pas de questions.

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

3 – Délibération pour renouvellement contrat CUI Mme Pertuiset, agent d'entretien

Annick Chevalier nous parle du courrier écrit à pole emploi par Annick Poupenev afin de renouveler le contrat CUI (contrat unique d'insertion) de Mme PERTUISET. (Annexe)

Il s'agit d'un contrat de 7 heures d'entretien des locaux.

Questions diverses

Recrutement ATSEM

Il s'agit d'un contrat de 14 h. Diverses candidatures ont été traitées.

L'une d'elles correspond parfaitement à nos besoins : Mme BERTHIER Lucie, titulaire d'un diplôme CAP petite enfance et d'ATSEM (concours mars 2015)

Elle en sera avisée.

Convention avec AEL

La convention avec l'AEL pour l'accueil des enfants de St Alban de Montbel au sein «des Faroupiots» consiste en une participation de la commune de 4€/enfant/jour.

Elle sera reconduite

Horaires de la mairie en Août

Les horaires de permanence seront perturbés durant le mois d'août.

Fermeture de la mairie du 3 au 14 août inclus.

Nos plantes ont besoin d'arrosage

Mme le Maire appelle au volontariat pour assurer à tour de rôle cette tâche.

Henri Grimonet et son fils, ainsi que Géraud Renaudin, ont assuré une veille hydrique salvatrice pour les nouveaux plants de la salle des fêtes.

La guinguette du 17 juillet et le marché des artisans

ont été un succès. Les contraintes techniques (électricité et alimentation en eau) immenses.

Le projet « Cœur de village » intégrera cette dimension technique facilitant la survenue de telle manifestation.

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 08 septembre à 20h

Fin du conseil municipal à : 21 h

Mme CHEVALIER Annick

Présidente de séance

Paul MERCY

Secrétaire de séance